



## PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT 24 - 25 novembre 2003, Bonn, Allemagne

---

### RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR L'AEWA

#### INTRODUCTION

La Réunion des Parties a adopté lors de sa première session (novembre 1999, Afrique du Sud) la Résolution 1.4 relative aux Priorités internationales de mise en œuvre (IIP) 2000-2004. Un des 33 projets figurant sur la liste des IIP est consacré au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour l'Accord. Voici la brève description qui en est donnée dans les IIP : « *Une stratégie de communication doit être développée en priorité pour l'Accord. Elle aura pour but de communiquer les objectifs et les exigences de l'Accord aux groupes-cibles (décideurs, professionnels de la conservation, personnes vivant autour des sites-clés ou les utilisant, donateurs). La stratégie sera plus efficace si elle peut favoriser les activités de communication aux niveaux national et local. Une attention toute particulière devra être accordée aux instruments de diffusion dans les langues locales appropriées, et au niveau approprié. La traduction et la diffusion des Lignes directrices de conservation en arabe et en russe seront prioritaires. La stratégie devra résulter en une série précise d'actions budgétisées.* »

En 2002, le gouvernement du Royaume-Uni a accordé une subvention pour la préparation de la stratégie de communication. Depuis, le Secrétariat a entrepris diverses démarches pour sous-traiter le travail à un consultant ayant l'expérience du développement de ce genre de stratégies pour des accords environnementaux multilatéraux et /ou pour des ONG actives dans le domaine environnemental. Nous avons constaté que le nombre de consultants disponibles possédant les connaissances et l'expérience requises était réduit.

*Début 2003, le Secrétariat a contacté plusieurs consultants et leur a demandé de soumettre une proposition de projet, ainsi qu'un devis pour le développement d'une stratégie de communication pour l'AEWA. La proposition de projet la plus élaborée a été soumise au Comité technique, qui l'a minutieusement examiné durant la TC4, demandant ensuite au candidat d'y apporter des modifications. Il s'est acquitté de cette tâche à la satisfaction du Comité technique. En conséquence, le Secrétariat a sous-traité le développement de la stratégie de communication à SPAN Consultants.*

Dans un premier temps, SPAN Consultants a réalisé une enquête Quick scan parmi les Parties contractantes, les Etats de l'aire de répartition et les organisations concernées sur leur perception de l'AEWA, son rôle et ses avantages, les obstacles rencontrés lors de sa mise en œuvre et l'approche en matière de communication. Les résultats de cette enquête, que vous pouvez lire aux pages suivantes, sont destinés à servir d'apport de données pour la stratégie de communication de l'Accord. Un représentant de SPAN Consultants présentera les résultats de l'enquête Quick scan pendant la réunion du Comité permanent.

#### ACTIONS REQUISES DU COMITÉ PERMANENT

*Il est demandé au Comité permanent de prendre note des résultats de l'enquête Quick scan. Tout conseil et /ou avis sur le développement futur de la stratégie de communication de l'Accord est en outre bienvenu.*



# Élaboration d'une stratégie de la communication pour l'Accord sur la Conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)

## ENQUÊTE QUICK SCAN – Analyse des résultats

### RÉSUMÉ

Une enquête Quick scan s'appuyant sur une étude documentaire, des questionnaires et des interviews réalisées auprès des Parties contractantes de l'AEWA, des autres États de l'aire de répartition et des organisations concernées, a permis de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les pays soutiennent l'AEWA, les obstacles rencontrés lors de l'adhésion, la façon dont l'Accord est perçu par les Parties et ce qu'elles en attendent. Ces éléments ont permis de définir les problèmes qu'une stratégie de la communication peut chercher à résoudre. On peut citer à titre d'exemple :

- La valeur ajoutée de l'AEWA par rapport aux autres accords internationaux de conservation peut être davantage mise en relief, ce qui inciterait d'autres États de l'aire de répartition à devenir Partie à l'Accord et offrirait aux Parties contractantes les avantages qu'elles en attendaient.
- Un meilleur encadrement tout au long du processus d'accession serait utile aux États de l'aire de répartition envisageant d'adhérer à l'Accord.
- La participation active du Comité technique, du Comité permanent et des Parties contractantes ainsi que l'interaction entre ces entités dans l'intervalle séparant les réunions officielles pourraient être améliorées.

Après la présentation des résultats de cette enquête Quick scan au Secrétariat de l'AEWA et au Comité permanent et l'intégration de leurs observations dans la version définitive de ce rapport, un groupe de parties prenantes, que le Secrétariat devra identifier, se chargera de mettre au point un avant-projet de stratégie de la communication. Cette stratégie fournira des instruments et des plans répondant aux objectifs de la communication définis dans ce rapport.

#### Rapport rédigé par :

Gwen van Boven  
SPAN Consultants  
Bezuidenhoutseweg 1  
2594 AB La Haye  
Pays-Bas  
[vanboven@span.nl](mailto:vanboven@span.nl)

# TABLES DES MATIÈRES

## RÉSUMÉ

### 1. INTRODUCTION

#### 1.1. Objectifs du Secrétariat

### 2. MÉTHODES

#### 2.1. Étude documentaire

#### 2.2. Quick scan

#### 2.3. Postulats

### 3. RÉSULTATS

#### 3.1. Résultats du questionnaire destiné aux Parties non contractantes

##### 3.1.1. Intérêt pour l'AEWA

##### 3.1.2. Motifs d'adhésion

##### 3.1.3. Obstacle empêchant l'adhésion à l'AEWA

##### 3.1.4. Valeur ajoutée

##### 3.1.5. Communication

#### 3.2. Résultats du questionnaire envoyé aux Parties contractantes

##### 3.2.1. Motifs d'adhésion

##### 3.2.2. Obstacles empêchant l'adhésion à l'AEWA

##### 3.2.3. Avantages

##### 3.2.4. Objectif prioritaire actuel de l'AEWA

##### 3.2.5. Objectif prioritaire futur de l'AEWA

##### 3.2.6. Qui d'autre devrait participer ?

##### 3.2.7. Communication

#### 3.3. Résultats des interviews

##### 3.3.1. Origine des répondants

##### 3.3.2. Rôle de l'AEWA

##### 3.3.3. Valeur ajoutée de l'AEWA et attentes

##### 3.3.4. Obstacle empêchant de devenir Partie

##### 3.3.5. Motifs d'adhésion à l'AEWA

##### 3.3.6. Objectif prioritaire

##### 3.3.7. Communication

### 4. DISCUSSION

#### 4.1. Accession

#### 4.2. Mise en œuvre

#### 4.3. Communication

#### 4.4. Conclusion

## 1. INTRODUCTION

A la fin des années 80, des négociations ont été entamées dans le but de mettre en place un accord international sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs le long de l'itinéraire de migration Afrique-Eurasie. En 1999, l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie ou AEWA, est entré en vigueur, faisant partie des Accords mis en place sous l'égide de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS). L'AEWA est toutefois un accord international indépendant qui compte à l'heure actuelle 43 Parties contractantes et 4 signataires<sup>1</sup> sur les 117 États de l'aire de répartition. L'AEWA, qui a rapidement évolué depuis sa création, est reconnu comme un Accord pratique et utile tout au long de l'itinéraire de migration.

Lors de sa première session, la Réunion des Parties a adopté le Plan de mise en œuvre international de l'AEWA 2000-2004. La nécessité d'élaborer une stratégie de communication pour l'Accord était l'une des priorités définies dans le cadre de ce plan. En 2002, une contribution de contrepartie bénévole a permis le financement de l'élaboration de cette stratégie.

Le Secrétariat et les Parties contractantes espèrent certains résultats de cet Accord. Leurs espoirs concordent-ils ? Les résultats obtenus et les approches suivies sont-ils communiqués clairement et efficacement ? Une stratégie d'aide de la communication peut aider à répondre à ces questions, à accroître la compréhension des différents intérêts et à gérer les espoirs des différents acteurs, renforçant au bout du compte l'efficacité de l'Accord.

Ce rapport analyse les résultats d'une enquête Quick scan menée auprès des Parties contractantes, des États de l'aire de répartition et des organisations concernées, sur leur façon de percevoir l'AEWA, son rôle et ses avantages, les obstacles rencontrés lors de sa mise en œuvre et l'approche en matière de communication. Ces résultats apporteront des données qui serviront à l'élaboration d'une stratégie de la communication pour l'Accord.

Les résultats de cette enquête Quick scan seront présentés en novembre 2003 lors de la Réunion du Comité permanent à Bonn et les feed-back de cette réunion y seront intégrées. Un avant-projet de la stratégie de la communication et le Plan d'action seront ensuite rédigés, faisant des résultats obtenus de véritables documents de travail que le Secrétariat et l'AEWA et les Parties identifieront comme étant les leurs.

### 1.1. Objectifs du Secrétariat

L'AEWA étant un accord récent, le Secrétariat considère à l'heure actuelle que la visibilité de l'Accord représente une priorité, ceci afin d'atteindre deux objectifs :

*« 1. Le recrutement d'États de l'aire de répartition pour qu'ils deviennent Partie contractante à l'AEWA*

*2. La reconnaissance du rôle de l'AEWA dans la conservation des populations d'oiseaux d'eau migrateurs, de sa position unique au sein des autres conventions liées à la biodiversité et de son approche unique par espèce au niveau de l'itinéraire de migration. »*

Le Secrétariat prévoit que ces objectifs seront en tous cas partiellement atteints d'ici la prochaine session de la Réunion des Parties (MOP3) en 2004. Il est prévu qu'à cette date environ 50 % des 117 États de l'aire de répartition seront devenus Parties contractantes à l'Accord.

Après la MOP3, le Secrétariat pense que l'objectif prioritaire ne sera plus la promotion de l'Accord en soi, mais sa réelle mise en œuvre.

---

<sup>1</sup> Les signataires sont des États de l'aire de répartition qui ont signé l'Accord mais dont la ratification est encore en instance.

## **2. MÉTHODES**

### **2.1. Étude documentaire**

Dans une phase préparatoire, une étude a été réalisée sur l'historique de l'Accord et la documentation s'y rapportant. Nous nous sommes également rendus à Bonn, au Secrétariat de l'AEWA pour nous entretenir avec les membres du personnel, ainsi qu'avec le personnel de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), la convention-mère de l'AEWA, et celui de l'ASCOBANS, un autre accord conclu dans le cadre de la CMS. Nous avons également contacté Wetlands International à propos du projet FEM sur les voies de migration dont l'avant-projet de proposition a été également mis à notre disposition..

### **2.2. Quick scan**

Les Parties contractantes partagent-elles les objectifs du Secrétariat ? Les principaux acteurs sont-ils d'accord avec l'orientation suivie ? Quels sont les obstacles empêchant les États de l'aire de répartition de devenir membre signataire de la convention ? Les efforts de communication actuels sont-ils efficaces ? Quelles sont les améliorations qui pourraient être apportées ?

Afin de pouvoir répondre à ces questions, nous avons effectué une enquête Quick scan, « scan rapide », sur la base de questionnaires et d'interviews partiellement structurés. Deux types de questionnaire ont été mis au point, dont une version destinée aux Parties contractantes envoyée aux correspondants de l'AEWA dans 47<sup>2</sup> pays, et axée sur des sujets s'articulant autour de l'adhésion à l'Accord, sa mise en œuvre et la communication. L'autre version, qui a été envoyée aux représentants des 70 autres États de l'aire de répartition qui sont des Parties non contractantes, traite de l'adhésion et de la communication. Ces deux types de questionnaire sont joints en Annexes 1 et 2.

Les participants étaient priés de classer leurs réponses. Les différents tableaux présentés au chapitre suivant font part en général des deux premières réponses fournies selon ce classement. Toutefois, plusieurs personnes ont seulement coché les réponses proposées sans indiquer un ordre de préférence. C'est pourquoi, dans certains tableaux, la rubrique « Total » indique le nombre de fois qu'une réponse a été donnée, indépendamment de son classement. Ceci explique donc le fait que la dernière colonne indique parfois un chiffre, même en l'absence d'indication de premier ou de second choix.

En plus de ce questionnaire, un certain nombre de représentants des États de l'aire de répartition et des organisations concernées ont été interviewés afin d'obtenir des informations plus approfondies. Ces interviews, qui étaient partiellement structurées, ont été conduites en personne ou par téléphone. On peut trouver à l'annexe 3 les questions ayant servi de fil conducteur.

### **2.3. Postulats**

Les enquêtes Quick scan d'un type similaire (menées par SPAN Consultants) nous ont appris que le taux de réponse à ce genre de questionnaire est en général de 10 à 15 %. Comme les pays qui sont déjà Parties contractantes à l'AEWA sont davantage concernés et intéressés par la réussite de l'Accord, il était à prévoir que leur taux de répondants serait plus élevé que celui des autres États de l'aire de répartition.

---

<sup>2</sup> Pour les besoins de l'enquête Quick scan, les 43 Parties contractantes et les 4 signataires ont été regroupés, le processus de ratification étant bien avancé.

S'agissant des Parties non contractantes, on supposait que les répondants seraient bien plus nombreux du côté de ceux manifestant un certain intérêt pour l'Accord et que ceux qui n'envisageaient nullement l'accession à l'Accord ne répondraient probablement pas.

Une liste des répondants au Quick scan est présentée à l'Annexe 4.

### 3. RÉSULTATS

Les tableaux présentés dans ce chapitre résument les résultats tirés des questionnaires et des interviews réalisés dans le cadre de l'enquête Quick scan.

#### 3.1. Résultats du questionnaire destiné aux Parties non contractantes

Sur les 70 États de l'aire de répartition qui n'ont pas (encore) adhéré à l'Accord, 7 ont répondu au questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 10 %.

##### 3.1.1. Intérêt pour l'AEWA

Tous les répondants ont indiqué qu'ils connaissaient l'AEWA et que cet Accord intéressait leur gouvernement qui envisageait d'y adhérer. (Tableau 1.1).

Ces résultats corroborent le postulat que ceux qui n'envisageaient pas d'adhérer à l'AEWA n'éprouveraient pas l'intérêt de répondre au questionnaire. Il faudrait pousser plus loin les recherches pour connaître leurs motifs et leur façon de voir les choses, mais ceci dépasse la portée de ce projet. Ce conseil sera communiqué dans le cadre de la stratégie de communication.

Tableau 1.1 : Intérêt pour l'AEWA Parties non contractantes (N=7)	
<b>Connaissez-vous l'AEWA ?</b>	
Oui	7
Non	0
<b>Votre gouvernement souhaite-t-il signer cet accord ?</b>	
Oui	7
Non	0
<b>Votre gouvernement envisage-t-il de devenir Partie à l'AEWA ?</b>	
Oui	7
Non	0

##### 3.1.2. Motifs d'adhésion

S'agissant des motifs d'adhésion à l'AEWA, les répondants devaient faire part de ce qu'ils considéraient comme étant les principaux avantages que leur offrirait l'adhésion à l'AEWA (Tableau 1.2). La promotion du concept d'itinéraire de migration n'est considérée par personne comme un avantage majeur, mais plutôt comme une raison secondaire. La conservation des oiseaux migrateurs semble la raison principale, suivie par la coopération internationale.

Tableau 1.2 : Motifs d'adhésion à l'AEWA Parties non contractantes (N=7)		
Quels sont selon vous les avantages qu'aurait votre pays à devenir Partie contractante à l'Accord ?	1 <sup>er</sup>	2 <sup>nd</sup>
Conservation des populations d'oiseaux d'eau migrateurs	4	1
Promotion du concept de voie de migration	0	3
Coopération Internationale	2	2
Pas de réponse	1	1
Autre, à savoir :		

##### 3.1.3. Obstacles empêchant l'adhésion à l'AEWA

Tous les répondants ont fait part de leur intérêt à devenir Partie à l'AEWA. Pour quelles raisons les pays hésitent-ils à le faire vraiment ? Qu'est-ce qui empêche la prise de décision ? Les répondants étaient priés de classer leurs réponses par ordre d'importance. Le tableau 1.3 indique les deux premiers principaux obstacles selon ce classement, ainsi que le nombre total de fois qu'une réponse a été donnée. La dernière colonne « Total » indique donc le nombre de fois qu'un obstacle a été cité, indépendamment de l'ordre d'importance.

<b>Tableau 1.3 : Obstacles empêchant l'adhésion à l'AEWA</b>			
<i>Parties non contractantes (N=7)</i>			
<b>Quels sont selon vous les facteurs qui constituent des obstacles éventuels empêchant votre pays de signer l' AEWA?</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>Total</b>
Nous ne connaissons pas l'AEWA		1	3
Nous ne sommes pas au courant du concept d'itinéraire de migration			3
La conservation de l'itinéraire de migration ne nous apparaît pas nécessaire			2
Nous ne sommes pas certains de la valeur ajoutée de l'AEWA par rapport à d'autres Conventions qui y sont associées	2	1	4
Les pays voisins n'ont pas adhéré non plus		1	2
Nous sommes intéressés, mais nous manquons de lignes directrices éclairant le processus d'adhésion	1	1	4

Les répondants ont indiqué deux points : l'un lié au concept et à la compréhension et l'autre aux procédures et aux conseils. En ce qui concerne le concept de l'AEWA, question essentielle pour plusieurs répondants, ces derniers signalent qu'ils ne savent pas trop quelle est la valeur ajoutée de l'Accord. Ils indiquent avoir une connaissance limitée de l'Accord ainsi que du concept de conservation de l'itinéraire de migration qui se trouve au cœur de cet accord.

En outre, le processus d'adhésion est complexe et les répondants ont fait part d'un besoin de lignes directrices supplémentaires éclairant le processus d'adhésion.

### **3.1.4. Valeur ajoutée**

Les répondants devaient décrire dans leurs propres termes ce qu'est la valeur ajoutée de l'AEWA :

« L'AEWA est un Accord de conservation des espèces migratrices au niveau international. »
« L'AEWA est un Accord mis en place sous la CMS. Il couvre des espèces dépendantes des zones humides pendant au moins une partie de leur cycle annuel. Il prévoit des actions concertées et coordonnées que les États de l'aire de répartition devront entreprendre tout au long du système de migration. Les principales actions visent à la conservation des espèces et des habitats, à la gestion des activités humaines, à la recherche et au suivi, à l'éducation et l'information »
« L'AEWA est un accord international destiné à protéger tous les oiseaux d'eau migrateurs du système Afrique-Europe. »
« L'AEWA est synonyme de coopération entre les pays qui essaient protéger les habitats des espèces migratrices. »
« L'AEWA contribue à la coopération transfrontalière au niveau de la conservation et de la gestion des ressources naturelles communes. »



### 3.1.5. Communication

Le tableau 1.4 décrit la façon dont les répondants reçoivent les informations communiquées par le Secrétariat. La majorité reçoit les bulletins et des e-mails. Le site Web n'a pas été consulté et la lettre semestrielle<sup>3</sup> n'a pas été reçue par presque la moitié des personnes consultées. Le fait qu'aucun des répondants ne classe ces deux derniers types de matériel d'information parmi les modes les plus efficaces de communication va également dans le même sens. Cette information se retrouve dans le tableau 1.5 qui donne les deux moyens de communications classés parmi les plus efficaces, et indique dans la dernière colonne le nombre de fois qu'un matériel donné a été cité, indépendamment d'un ordre de préférence.

<b>Tableau 1.4 : Communication reçue</b> <i>Parties non contractantes (N=7)</i>	
<b>Parmi les instruments de communication, lesquels recevez-vous de l'AEWA ?</b>	
Lettre semestrielle	4
Site Web	4
Bulletin	6
E-mail	5
Contact personnel	3
Autre, à savoir :	0

<b>Tableau 1.5 : Mode de communication le plus efficace</b> <i>Parties non contractantes (N=7)</i>			
<b>Quelles sources d'information sur l'AEWA estimez-vous les plus efficaces ?</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>Total</b>
Lettre semestrielle		2	5
Site Web		2	3
Bulletin	2	3	7
E-mail	4		6
Contact personnel	1	1	5
Autre, à savoir :			0

Une fois que l'on sait ce que les personnes interviewées reçoivent et jugent le plus efficace, il est intéressant de connaître leurs préférences pour l'avenir. Le tableau 1.6 indique que la majorité donne la première place au e-mail en tant que moyen de communication de l'avenir, suivi du Bulletin. Si l'on considère la fréquence avec laquelle un instrument donné a été indiqué, sans tenir compte de l'ordre d'importance le site Web et la lettre semestrielle se révèlent également très appréciés.

<b>Tableau 1.6 : Sources préférées pour l'avenir</b> <i>Parties non contractantes (N=7)</i>			
<b>Sous quelle forme préféreriez-vous recevoir des informations sur l'AEWA dans l'avenir ?</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>Total</b>
Lettre semestrielle		3	5
site Web	1	1	5
Bulletin	2	4	7
E-mail	5		5
Contact personnel			4
Autre, à savoir :			0

En ce qui concerne les langues, le fait que l'anglais et le français soient les langues officielles de l'Accord ne semble pas poser de problème (Tableau 1.7). Interrogées sur leur préférence linguistique, deux personnes ont indiqué le russe et toutes ont désigné l'anglais comme premier (4) ou second choix (3) (Tableau 1.8).

<sup>3</sup> Le Secrétariat de l'AEWA envoie deux fois par an une lettre à tous les États de l'aire de répartition qui ne sont pas encore Partie contractante à l'Accord.

<b>Tableau 1.7: Les langues sont-elles un problème ?</b> <i>Parties non contractantes (N=7)</i>	
<b>Les langues officielles de l'Accord sont l'anglais et le français. Ceci gêne-t-il d'une façon ou d'une autre vos contacts avec le Secrétariat ?</b>	
Oui	1
Non	6

<b>Tableau 1.8 : Préférences linguistiques</b> <i>Parties non contractantes (N=7)</i>			
<b>Dans quelles langues préféreriez-vous que le Secrétariat communique avec vous ?</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>Total</b>
Anglais	4	3	7
Français	1		1
Allemand			0
Russe	2		2
Arabe			0

### 3.2. Résultats du questionnaire envoyé aux Parties contractantes

Au moment où nous rédigeons ce texte, il y a 47 Parties contractantes à l'AEWA, dont 4 n'ont pas encore rempli toutes les formalités d'adhésion et ont actuellement le statut de signataire. Sur ces 47 Parties contractantes, 12 (c'est-à-dire 25 %) ont répondu au questionnaire.

#### 3.2.1. Motifs d'adhésion

La majorité des répondants (83 %) ont indiqué que la conservation des oiseaux migrateurs était la principale raison pour adhérer à l'AEWA (Tableau 2.1). En seconde place, la plupart des répondants (67 %) indiquaient la coopération internationale. Si l'on ne tient pas compte de l'ordre d'importance, la différence est alors minime (dernière colonne).

<b>Tableau 2.1 : Motifs d'adhésion</b> <i>Parties contractantes (N = 12)</i>			
<b>Quelle était la raison principale pour laquelle votre pays a signé l'AEWA ?</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>Total</b>
Conservation des populations d'oiseaux d'eau migrateurs	10		11
Promotion du concept d'itinéraire de migration		2	9
Coopération internationale		8	10
Autre raison, à savoir :	1		3

Trois répondants ont indiqué d'autres raisons d'adhérer à l'Accord, à savoir :

- Il s'agit d'un Accord orienté vers les espèces et, de cette manière, complémentaire de Ramsar (1<sup>ère</sup> raison)
- Il aide au renforcement de la législation nationale relative à la conservation (4<sup>ème</sup> raison)
- L'aspect d'utilisation durable (écotourisme) (3<sup>ème</sup> raison)

#### 3.2.2. Obstacles empêchant l'adhésion à l'AEWA

<b>Tableau 2.2 : Obstacles à l'adhésion à l'AEWA</b> <i>Parties contractantes (N = 12)</i>			
<b>Quel était le principal obstacle éventuel qui empêchait votre pays de devenir Partie contractante à l'AEWA ?</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>Total</b>
Nous ne connaissons pas suffisamment l'AEWA	2		2
Nous n'étions pas au courant du concept d'itinéraire de migration		2	2
La conservation de l'itinéraire de migration ne nous apparaissait pas nécessaire			1
Nous n'étions pas certains de la valeur ajoutée de l'AEWA par rapport aux autres Conventions qui lui sont associées	2	1	4
Nous pensions que tant que nos voisins n'avaient pas adhéré, cela n'était pas utile			0
Nous étions intéressés mais manquions de lignes directrices éclairant le processus d'adhésion		1	4
Autre, à savoir :	2		2
Aucun	4		4

Un tiers des répondants a indiqué qu'aucun obstacle majeur n'avait empêché l'accession de leur pays à l'AEWA (Tableau 2.2).

Les principales raisons (1<sup>er</sup> choix) semblent se rapporter à la connaissance du concept et de l'Accord, car elles font référence à une incertitude quant à ce que l'AEWA entraîne, à ce qu'est sa valeur ajoutée, et au concept

d'itinéraire de migration (2<sup>ème</sup> choix).

Une raison moins importante mais toutefois mentionnée par un tiers des répondants est le besoin de lignes directrices supplémentaires expliquant le processus d'adhésion une fois qu'il est clair qu'un pays souhaite adhérer.

Deux répondants ont mentionné un autre obstacle :

- Les procédures de ratification de l'AEWA (ou de toutes autres conventions) sont terriblement longues
- Les contraintes d'amender la législation nationale pour permettre la ratification.

### 3.2.3. Avantages

La plupart des répondants considèrent manifestement la conservation des espèces migratrices

<b>Tableau 2.3: Principale avantage du statut de Partie contractante ?</b> <i>Parties contractantes (N = 12)</i>			
<b>Quel est selon vous le principal avantage du statut de Partie contractante à l'AEWA pour votre pays?</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>Total</b>
Conservation des populations d'oiseaux d'eau migrateurs	10		12
Promotion du concept d'itinéraire de migration		2	10
Coopération internationale	1	8	11
Autre, à savoir :			1

comme étant le principal avantage de devenir Partie à l'AEWA (83 %, Tableau 2.3). En second lieu, ce sont les possibilités de coopération internationale qui sont ressenties comme un avantage de l'AEWA par une majorité des répondants. Ceci correspond à leur raison première d'adhérer à l'Accord (voir 3.2.1.).

Un répondant a indiqué un quatrième avantage à devenir Partie à l'Accord, à savoir l'avancement du concept d'utilisation durable.

### 3.2.4 Objectif prioritaire actuel de l'AEWA

La plupart des répondants ont l'impression que la mise en œuvre de l'Accord représente actuellement le point d'attention prioritaire de l'AEWA, ou bien la combinaison de la mise en œuvre et du recrutement de nouvelles Parties. (Tableau 2.4).

<b>Tableau 2.4: Objectif prioritaire de l'AEWA ?</b> <i>Parties contractantes (N = 12)</i>			
<b>Quel est selon vous l'objectif prioritaire actuel de l'AEWA ?</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>Total</b>
Recrutement de nouvelles Parties contractantes			4
Mise en œuvre de l'AEWA	7	1	8
À la fois le recrutement et la mise en œuvre	5	5	10
Élargissement de la portée de l'Accord (Aire de répartition et espèces)		2	4
Autre, à savoir :			0

### 3.2.5. Objectif prioritaire futur de l'AEWA

Interrogés sur ce que serait l'objectif prioritaire de l'AEWA dans les prochaines années, la majorité des répondants a indiqué que le recrutement associé à la mise en œuvre devaient rester prioritaires (Tableau 2.5). Plusieurs personnes ont évoqué l'extension du champ d'application, sans que ce soit une priorité.

<b>Tableau 2.5 : Quel doit être l'objectif prioritaire futur ?</b> <i>Parties contractantes (N = 12)</i>			
<b>Quel devrait être, selon vous, le point d'attention principale du Secrétariat au cours des trois prochaines années ?</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>Total</b>
Recrutement de nouvelles Parties contractantes	1		4
Mise en œuvre de l'AEWA	4	1	5
À la fois le recrutement et la mise en œuvre	5	4	9
Élargissement de la portée de l'Accord (Aire de répartition et espèces)		1	5
Autre, à savoir :			1*

\* Un répondant (rubrique « autre », sans ordre de préférence) a fait remarquer que l'AEWA devrait accorder une plus grande attention à l'équipement mis à la disposition des correspondants locaux.

<b>Tableau 2.6 : Parties devant davantage participer</b> <i>Parties contractantes (N = 12)</i>	
<b>Nommez des organisations/pays/personnes qui, selon vous, devraient participer davantage à la mise en œuvre de l'AEWA.</b>	
Conventions internationales qui y sont associées (CMS, Ramsar, CDB, Cites) et leurs représentations nationales	2
UE et organismes affiliés (Comité Ornis)	2
Pays voisins	3
Autres États de l'aire de répartition (Afrique)	2
Gouvernement national (Administrations responsables de la faune sauvage, autorités chargées de la protection de l'environnement, de la sylviculture, etc.)	2
Autorités chargées du développement local	1
ONG internationales	4
ONG locales	4
Organisations universitaires, musées	2
Groupe spécifique de parties prenantes (chasseurs)	1

### 3.2.6. Qui d'autre devrait participer ?

En réponse à la question de savoir quelles parties devraient davantage participer à la mise en œuvre de l'AEWA, plusieurs répondants ont indiqué les ONG, qu'elles soient locales/nationales ou internationales.

Les pays voisins et les autres États de l'aire de répartition ont également été mentionnés, indiquant un intérêt dans la coopération régionale transfrontalière.

Des parties prenantes spécifiques ont été une fois mentionnées et il s'agissait des associations de chasseurs. Le tableau 2.6 énumère la liste des parties mentionnées dans ce contexte.

### 3.2.7. Communication

Au moment de l'enquête, la plupart des répondants (75 %) estiment qu'ils sont suffisamment informés par le Secrétariat (Tableau 2.7). Deux personnes désireraient recevoir davantage d'informations.

En ce qui concerne l'accès à l'information présentée au tableau 2.8, les répondants se sont généralement contentés de cocher les sources d'information auxquelles ils avaient

<b>Tableau 2.7: informations reçues</b> <i>Parties contractantes (N = 12)</i>	
<b>Trouvez-vous que les informations que vous envoie le Secrétariat sont :</b>	
Suffisantes	9
Trop abondantes	
Insuffisantes	2
Autre :	

<b>Tableau 2.8 : Accès à l'information</b> <i>Parties contractantes (N = 12)</i>			
<b>A laquelle de ces sources d'information sur l'AEWA suivantes avez-vous accès ?</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>Total</b>
Réunions	1	1	9
Envoi des compte rendus des réunions & rapports	1	1	9
site Web		2	10
Bulletin	1	1	11
E-mail	1	2	9
Contact personnel	1		6
Autre, à savoir :			0

accès, sans préciser l'ordre d'importance. C'est pourquoi les options « premier choix » et « second choix » ne nous apportent pas beaucoup d'informations. La dernière colonne du tableau 2.8 (Total) nous permet de conclure que la majorité des répondants ont accès à l'ensemble du matériel

de communication produit par le Secrétariat, 100 % d'entre eux recevant le Bulletin de l'AEWA.

En considérant les sources les plus utilisées (Tableau 2.9), l'image donnée est légèrement différente. L'e-mail est le mode d'information le plus utilisé par les répondants, suivi du site Web et de l'envoi des comptes rendus officiels des réunions et des rapports. Un seul répondant a cité le besoin de contacts personnels.

<b>Tableau 2.9 : Sources les plus utilisées</b>			
<i>Parties contractantes (N = 12)</i>			
<b>Quelles sources d'information sur l'AEWA utilisez-vous le plus ?</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>Total</b>
Réunions		1	6
Envoi des compte rendus des réunions & rapports	1	1	8
site Web		3	8
Bulletin	3	2	7
E-mail	4	1	9
Contact personnel			1
Autre, à savoir :			0

La préférence des répondants concernant l'avenir va de nouveau au e-mail (Tableau 2.10). Cependant, comme les personnes consultées n'ont pas toutes classé leurs choix par ordre d'importance, lorsque l'on considère le nombre de fois que certaines options sont mentionnées, on peut en conclure que le Bulletin et les envois de documents sont également des favoris.

<b>Sous quelle forme préféreriez-vous recevoir des informations sur l'AEWA dans l'avenir?</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>Total</b>
Réunions		1	8
Envoi des compte rendus des réunions & rapports	2	2	10
site Web			6
Bulletin	1	1	10
E-mail	4	2	9
Contact personnel		1	3
Autre, à savoir :			1*

Une des personnes consultées a fait d'autres suggestions telles que :

- L'amélioration de la communication entre le Comité technique et le Comité permanent et les représentants régionaux, et au sein de ces différentes entités.
- Le développement et la contribution à un système de gestion du courrier électronique, par exemple au moyen d'une liste contrôlée par le Secrétariat

### 3.3. Résultats des interviews

Afin d'obtenir des informations plus approfondies et d'être en mesure d'ajouter aux Parties de l'aire de répartition ciblées par le questionnaire des organisations concernées, nous avons mené une série d'interviews. Jusqu'à présent, 11 personnes ont bien voulu y participer.

#### 3.3.1. Origine des répondants

Les répondants représentent des organisations telles que l'UICN, Wetlands International, le CIC, l'OMPO et Birdlife International, ainsi que quelques gouvernements des États de l'aire de répartition.

Sept d'entre eux font partie du Comité technique ou du Comité permanent à titre de membre ou d'observateur (Tableau 3.1).

Quatre des répondants avaient participé à la mise en place de l'Accord depuis le tout début. Un représentant du gouvernement néerlandais, dépositaire de l'Accord, a également été interviewé.

<b>A. Affiliation</b>	
Organisation	7
Gouvernement :	
Partie contractante	3
Partie non contractante	1
<b>B. rôle au sein de l'AEWA</b>	
Comité technique	6
Comité permanent	1
Autre (Correspondants locaux/ non officiels)	4

### 3.3.2. Rôle de l'AEWA

La plupart des répondants (8) voient avant tout l'Accord comme un instrument de

coopération, notamment au niveau international, mais ils estiment également que l'Accord donne plus de poids aux négociations entre les administrations et les institutions au niveau national.

(Tableau 3.2. Voir également le paragraphe suivant 3.3.3.).

Un tiers fait part également du rôle de l'AEWA dans la promotion de questions telles que le concept d'itinéraire de migration et l'aspect prioritaire de la

conservation des espèces.

### 3.3.3. Valeur ajoutée de l'AEWA et attentes

Afin d'approfondir la discussion, les répondants ont été interrogés sur la valeur ajoutée de l'AEWA (Tableau 3.3a). Leurs réponses s'articulent autour de trois thèmes principaux qui sont : instruments de coopération, aspects conceptuels, et contenu de l'Accord. De façon encore plus appuyée, la valeur ajoutée au niveau de la coopération (inter)nationale est mentionnée comme un aspect unique de l'AEWA. Trois répondants mentionnent le poids supplémentaire que donne le fait d'être Partie à l'AEWA lors de négociations entre administrations ou au niveau interne. Les répondants ont indiqué ensuite si

cette valeur ajoutée perçue correspondait aux attentes qu'ils avaient au départ (Tableau 3.3b).

<b>Tableau 3.3b : Attendiez-vous davantage /moins/ autre chose ?</b> <i>Participants à l'interview (N=11)</i>	
Conforme à nos attentes, l'évolution est bonne	4
Le développement est moins rapide que ce que nous attendions	3
Nous avons sous-estimé le défi (c'est différent, mais pas négatif)	1
Les progrès de mise en œuvre devraient être davantage mis en lumière	3

l'Accord répond à certaines de leurs attentes, les progrès réalisés au niveau de la mise en œuvre devraient être davantage mis en lumière.

<b>Tableau 3.3a : Qu'estimez-vous être la valeur ajoutée de l'AEWA ?</b> <i>Participants à l'interview (N=11)</i>	
<b>A. Instrument de coopération</b>	<b>12</b>
Échange d'expertise	4
Coopération internationale	3
Responsabilité commune	2
Instrument au niveau des négociations interne	3
<b>B. Niveau conceptuel</b>	<b>4</b>
Échelle : au niveau de l'itinéraire de migration	2
Perspective de développement durable	1
Pratique	1
<b>C. Contenu</b>	<b>5</b>
La liste des espèces des l'AEWA	2
Instrument d'accroissement de la sensibilisation du public	2
Grenaille de plomb	1

Les répondants étaient dans l'ensemble (64 %) satisfaits ou agréablement surpris de la façon dont l'Accord avait progressé et progresse encore, estimant qu'il se développait plus vite que prévu (27 %). Trois personnes ont précisé que bien que

### 3.3.4. Obstacles empêchant de devenir Partie

La plupart des obstacles qui, selon les répondants, étaient susceptibles d'empêcher l'accession des pays à l'AEWA avaient trait aux incertitudes quant au contenu ou à l'utilité de l'Accord (Tableau 3.4). 5 personnes mentionnent la surabondance de convention, car il en existe tant qui ont trait à l'environnement. L'accession éventuelle à l'AEWA soulève un manifestement des craintes quant aux antagonismes possibles avec les mesures politiques nationales ou régionales au sujet de l'utilité et de mise en place de priorités. Ce sont des questions sur lesquelles pourrait s'axer la communication.

<b>Tableau 3.4 : Quels sont les obstacles empêchant de devenir Partie à l'AEWA ?</b> <i>Participants à l'interview (N=11)</i>	
<b>A. Contenu / utilité</b>	<b>17</b>
Surabondance de conventions (pourquoi l'AEWA?)	5
La conservation n'est pas une priorité	2
Utilité	1
Crainte d'intentions cachées	1
Les bénéfices estimés risquent de ne pas se concrétiser	1
Antagonisme avec les mesures politiques nationales	3
Antagonisme avec les directives de l'UE ?	1
Obligation d'adhérer également à la CMS ?	1
Lobby des chasseurs / autres parties prenantes peu disposées	2
<b>B. Procédures / capacité</b>	<b>11</b>
Capacité interne	5
Procédures complexes	3
Long processus d'adhésion	2
Besoin de directives	1
<b>C. Considérations financières</b>	<b>5</b>

De plus, les problèmes ayant trait à la complexité des procédures, la longueur des démarches et le manque de directives, conjuguées à la capacité interne limitée des administrations sont perçus comme des obstacles importants à l'accession. Dans trois cas, les personnes interviewées ont stipulé qu'il s'était révélé moins problématique d'obtenir l'approbation au niveau politique que d'obtenir des fonctionnaires qu'ils s'occupent de tous les documents nécessaires à envoyer à l'AEWA.

Presque la moitié des répondants mentionnent les considérations financières comme un obstacle important à l'adhésion.

<b>Tableau 3.5 : Quelles sont motifs d'adhésion à l'AEWA ?</b> <i>Participants à l'interview (N=11)</i>	
<b>A. La coopération</b>	<b>10</b>
Contact plus étroit avec les voisins et contact plus large à propos de certaines espèces.	4
Coopération transfrontalières	2
Echange d'expériences, d'informations, de formation	4
<b>B. Accès aux ressources</b>	<b>3</b>
Accès à l'aide financière	2
Accès à l'aide technique	1
<b>C. Raisons pratiques</b>	<b>2</b>
Aspect pratique (Plans d'action)	1
Instrument permettant de faire participer les parties prenantes	1

### 3.3.5. Les motifs d'adhésion à l'AEWA

Les raisons d'adhérer à l'AEWA se rapportent principalement à la coopération internationale pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs (Tableau 3.5). L'échange d'information, d'expériences et de formation qui y est lié est ici important. Les interviewés mentionnent aussi comme motif d'adhésion l'accès à des ressources financières et techniques.



### 3.3.6. Objectif prioritaire

Aucun des répondants n'estime que le recrutement de nouvelles Parties devrait être l'objectif prioritaire pour les prochaines années (Tableau 3.6). Ils pensent essentiellement que la mise en œuvre ou bien une combinaison de la mise en œuvre et du recrutement devraient être l'approche à suivre. Un des répondants précise que dans la perspective de la MOP3 de 2005, il faudrait mettre davantage en relief les résultats de la mise en œuvre. Il n'est pas le seul à expliquer qu'une mise en œuvre réussie et bien mise en valeur attirera naturellement les autres États de l'aire de répartition à adhérer.

Recrutement	0
Mise en œuvre	6
Les deux à la fois	4
L'équilibre n'est pas satisfaisant	2
Pas d'expansion	2
Insatisfaction : non	1
oui	1

Deux répondants ont spécifié qu'il ne fallait pas dépenser son énergie à chercher à élargir l'aire de l'Accord. Personne d'ailleurs ne voit cela comme une priorité. Certains répondants sont toutefois d'avis que cet aspect occupera automatiquement une plus grande place au sein des discussions dans les années à venir.

Le tableau 3.7 montre également que plus de la moitié des répondants estime que l'on pourrait mieux utiliser les succès et les résultats obtenus dans le cadre de l'Accord.

Oui	4
Non	6

### 3.3.7. Communication

Deux répondants estiment que l'AEWA a manifestement du mal à se faire remarquer au milieu de la multitude de conventions et d'accords internationaux. « L'AEWA a besoin de se mettre en valeur » (Tableau 3.8). Faisant référence aux États de l'aire de répartition, ils

Oui	2
Non	0
Non, mais on pourrait faire davantage	6

déplorent que : « Les gens ne connaissent pas la listes des espèces », et pensent que ce dernier point pourrait être un avantage en faveur de l'adhésion.

La moitié ne considère pas la visibilité comme un problème, mais estime qu'on pourrait faire

d'avantage pour l'améliorer. Ils précisent :

« AEWA a une identité propre » ;

« les Accords sont la réussite de la CMS et ce lien devrait être toujours rappelé. Avoir un profil autonome est important, mais l'AEWA ne devrait pas se distancier davantage » ;

« L'AEWA a besoin de définir un créneau, pas d'entrer en compétition » ;

« L'AEWA est un leader, il a un créneau » ;

« Bien que l'AEWA soit petit, il se fait remarquer. Le créneau des espèces et des oiseaux est pris ».

Un des répondants trouve que le logo de l'AEWA manque de clarté. Un autre est d'avis que le logo de la CMS, qui est la convention mère de l'Accord, devrait toujours être associé à celui de l'AEWA.

Une large majorité estime que le site Web serait l'instrument le plus efficace pour accroître la visibilité de l'Accord (Tableau 3.9). Plusieurs personnes seraient en faveur d'une utilisation interactive des moyens électroniques tels que les E-forums et les

Site Web	8
E-média/forum/groupes de discussion	5
Bulletin	5
Ambassadeurs	1

groupes de discussion qui assureraient une coopération vivante pendant les périodes séparant les Réunions des Parties.

Plusieurs personnes font l'éloge du Bulletin et l'un des répondants dont l'organisation a été chargée de faire office d'ambassadeur de l'AEWA, et d'aider ainsi à sa promotion, estime qu'il faudrait faire plus largement et plus souvent usage de ce type de promotion.

En accord avec les souhaits exprimés à propos du type de média à utiliser, les améliorations à

<b>Table 3.10 : Pouvez-vous citer 2 ou 3 améliorations importantes à apporter ?</b>	
<i>Participants à l'interview (N=11)</i>	
<b>A. Site Web et médias électroniques</b>	<b>11</b>
Amélioration du site Web	5
Promotion du site Web	2
Possibilités de E-forums/ groupes de discussion	4
<b>B. Echanges, contact</b>	<b>4</b>
Echanges entre Comité technique-Comité permanent, meetings préparatoires	3
Contribuer à la coopération	1
<b>C. Autre</b>	<b>5</b>
Version plus conviviale des rapports & info	2
Bulletin régulier	2
Logo	1

apporter concernent encore le même domaine : le site Web et les médias électroniques (Tableau 3.10). Comme il s'agit de l'un des moyens les plus appropriés, beaucoup de gens signalent que le site Web devrait être considérablement amélioré pour devenir vraiment efficace. Un répondant signale qu'ainsi l'AEWA pourrait servir de site-portail aux différents pays.

Voici plusieurs observations et suggestions spécifiques (qui ne sont pas présentées par

ordre d'importance) relatives au matériel existant :

#### *Média/support électronique*

- Le site n'est pas très accessible (aussi bien l'adresse que la configuration: où trouver quoi ?)
- Il est très axé sur les antécédents et devrait davantage mettre en avant les réalisations actuelles et les objectifs à atteindre
- Il pourrait être plus communicatif, plus attrayant (plus d'infos, plus convivial, davantage de publicité pour l'AEWA)
- Il faudrait une mise à jour quotidienne, sinon cela ne sert à rien de le consulter régulièrement
- Il est nécessaire de promouvoir le site, de faire connaître les changements réalisés par e-mails à d'autres serveurs, bulletin électronique, etc.
- Engagez un bon webmestre
- Rendez-le interactif. Permettez aux gens de poser des questions : échange d'e-mails/d'adresses de sites, serveurs de courrier, bulletin électronique
- Favorisez la discussion, dans des rencontres réelles et sur le Web
- Un bon exemple sont les « Forums montagne »
- Prenez exemple sur le site Ramsar
- Créez davantage de liens vers d'autres sites

#### *Publications*

- Les publications demeurent nécessaires
- Le bulletin et ses numéros spéciaux sont largement appréciés
- Publiez le bulletin plus régulièrement, gardez la qualité actuelle
- Publiez le bulletin plus fréquemment (2 ou 3 pages, n'attendez pas que davantage d'informations soient disponibles pour publier un numéro plus épais). Il n'a pas besoin d'être luxueux, mais doit être imprimé
- Combinez publications et CD-ROM format cartes d'affaire
- Publiez de petites brochures claires au format de poche, présentant les dernières réalisations (mises à jour)

### *Échange*

- Favorisez davantage les échanges entre les réunions (MOP, réunions du Comité technique, etc.)
- Développez une culture active et plus informelle entre les MOP
- Favorisez les échanges entre le Comité technique et le Comité permanent : il s'agit d'organes solidaires qui devraient mutuellement s'informer
- La composition du Comité technique est un problème. La représentation régionale apporte peu de données, ce dont nous avons pourtant le plus besoin
- Le Secrétariat peut accroître la capacité en coopérant davantage avec d'autres secrétariats, en ayant davantage recours à la délocalisation et à des bénévoles

### *Contenu*

- Intégrez des infos reflétant la contribution des Etats membres : informations provenant du terrain
- Réactions quotidiennes aux développements trouvant place dans la pratique, tels que les catastrophes naturelles : quel impact a telle ou telle inondation sur les oiseaux ?
- Sensibilisez à la valeur ajoutée que représente la liste des espèces
- Faites davantage savoir qu'il s'agit d'un accord exécutif, plus spécifique et plus contraignant que Ramsar. Ramsar convient bien pour l'utilisation équitable mais est plus flexible d'un point de vue écologique
- Entretenez la fonction d'exemple (à présent reflétée dans la remise en vigueur de la Convention d'Alger)
- Tirez profit de l'engagement des pays (visages, noms, signatures)
- Incluez une « liste des achats » pour les donateurs
- Améliorez le logo

À la question « La communication de l'Accord serait-elle plus efficace si l'approche de la communication était plus diversifiée ? » différentes réponses ont été données (Tableau 3.11).

<b>Tableau 3.11 : L'approche devrait-elle être diversifiée ?</b>		
<i>Participants à l'interview (N = 11)</i>		
Oui	Régionalement	5
	méthodes/produits/contenu	3
	Langues	3
	doit demeurer au niveau de l'itinéraire de	
Non	migration	4

Plusieurs répondants (4) ont fortement argumenté contre, car ils estiment que la diversification de l'approche saperait la base conceptuelle de l'Accord dans son action au niveau de l'itinéraire de migration. D'un autre côté, tous les autres répondants pensent que si une plus grande attention était apportée

aux aspects régionaux, l'AEWA gagnerait en importance pour certains pays, notamment ceux qui bénéficieraient fortement d'une coopération régionale. D'autres répondants pensent que la diversification des langues serait également un facteur important, surtout dans les Etats de l'aire de répartition de langue russe.

<b>Tableau 3.12 : Avez-vous des inquiétudes/remarques, voyez-vous des défis à relever ?</b>	
<i>Participants à l'interview (N = 11)</i>	
<b>A. Avantages non visibles</b>	<b>8</b>
Les avantages régionaux ne sont pas clairs (afficher les réussites)	5
La valeur ajoutée n'est pas claire	3
<b>B. Finances &amp; capacité</b>	<b>4</b>
Finances	2
Frais généraux/expansion secrétariat	2
<b>C. Autres</b>	<b>2</b>
Intentions non déclarées *	1
ambassadeurs	1

*\* Un répondant a déclaré que comme les Pays-Bas ont joué un rôle très important dans l'instauration de l'AEWA ce pays peut avoir l'intention d'imposer ses directives et législation nationales fortes à toutes les Parties contractantes de l'AEWA, formant ainsi un obstacle à l'accession.*

Pour terminer, il a été demandé aux répondants s'ils avaient certaines inquiétudes ou remarques, ou ce qu'ils estimaient être les principaux défis que l'AEWA devra relever dans les prochaines années (Tableau 3.12). La plupart d'entre eux (8) craignent que les avantages ou la valeur ajoutée de l'Accord ne soient pas assez visibles et pensent qu'il faudrait davantage les faire connaître. Quatre répondants s'inquiètent de voir des contraintes financières gêner l'expansion du Secrétariat, limitant ainsi sa capacité à se concentrer davantage sur la mise en œuvre.

#### 4. DISCUSSION

Le nombre de réponses aux questionnaires est satisfaisant : 10 % des Parties non contractantes et 25 % des Parties contractantes y ont répondu. Les interviews ont aidé à mieux comprendre la situation et les motivations des différentes parties prenantes, ainsi que le point de vue des organisations importantes pour l'AEWA.

En général, l'AEWA est un instrument de conservation et de coopération fortement apprécié. De nombreux répondants sont très satisfaits du fait que l'Accord soit devenu l'un des instruments internationaux de conservation les plus actifs et le seul à agir avec une telle portée et à une telle échelle.

Les répondants ont une image positive du Secrétariat de l'Accord et de ses efforts de communication. Ils savent que la capacité avec laquelle un petit secrétariat doit opérer dans un cadre bureaucratique est limitée. Ils le comprennent et, compte tenu de cela, ils apprécient les efforts réalisés et les résultats obtenus jusqu'à présent.

Dans les paragraphes suivants, les suggestions et conclusions qui seront reprises lors de l'élaboration de la stratégie de communication sont indiquées en *italique*.

##### 4.1 Accession

Les pays – Parties contractantes et non contractantes – indiquent que l'aspect relatif à la conservation est pour eux la raison principale de devenir une Partie contractante à l'AEWA. Lors des interviews, la coopération entre états voisins et au niveau international est davantage indiquée comme étant un motif important. La coopération est considérée comme un avantage majeur apportant échange d'informations et d'expériences, ainsi que l'accès à une aide financière ou technique qui peut être favorisée par l'Accord.

Les résultats du Quick scan nous apprennent également quels sont les obstacles que les pays rencontrent lorsqu'ils envisagent d'accéder à l'AEWA. Ces obstacles peuvent se dresser sur deux terrains, le premier se rapportant à la compréhension de l'AEWA et de ses concepts sous-jacents. Les pays indiquent qu'ils ne comprenaient (comprennent) pas suffisamment ce que l'AEWA représente, quels sont ses objectifs et quels résultats ont été obtenus. Bien que le matériel de communication actuel ait été conçu pour remédier à ce problème, les réponses au questionnaire montrent que la communication a un rôle à jouer : *améliorer la connaissance et la compréhension de l'AEWA.*

En plus d'une connaissance limitée de l'AEWA, la surabondance de conventions est un obstacle que le Secrétariat de l'AEWA doit également franchir. Dans l'arène des conventions internationales, certains pays perçoivent l'AEWA comme « encore un autre accord » et ne voient pas suffisamment l'avantage qu'il y a à y adhérer. Encore un défi pour la communication : *faire plus clairement connaître la valeur ajoutée de l'AEWA et mieux promouvoir les résultats obtenus.*

Le second type d'obstacles sont les procédures interminables et complexes qu'il est nécessaire de suivre pour devenir Partie contractante à l'AEWA. Ces obstacles doivent être considérés en partie dans le contexte de la capacité limitée des départements ministériels responsables des conventions internationales. D'autres, tels que la nature complexe des procédures, peuvent être pris en main par le Secrétariat grâce à la communication, en *fournissant des Lignes directrices d'accession claires et en donnant des conseils à cet effet.*

Les interviews confirment ces résultats et font apparaître un nouvel obstacle de taille : les considérations financières. Les budgets limités empêchent les pays de signer « encore un autre

accord ». À la différence de l'expression des avantages de l'AEWA et de son importance pour la politique nationale, cet obstacle va au-delà des interventions dans le domaine de la communication.

#### **4.2. Mise en œuvre**

Tous les répondants connaissent et apprécient à sa juste valeur la rapide expansion de l'Accord, et voient la nécessité de le développer encore afin d'obtenir une représentation équilibrée d'Etats de l'aire de répartition dans la liste des Parties contractantes. La majorité des répondants estime qu'il est temps de changer d'objectif et de ne plus se concentrer sur le recrutement mais sur la mise en œuvre pratique de l'Accord. L'argumentation à cet effet a un double aspect : les gens estiment d'une part qu'il faut continuer de combiner la mise en œuvre au recrutement de Parties et d'autre part, de nombreux répondants s'attendent à ce que, une fois les résultats de la mise en œuvre efficacement communiqués, de nouveaux pays s'intéressent de leur propre chef à l'accession à l'Accord. Un petit nombre de répondants estiment que l'équilibre n'est actuellement pas satisfaisant et s'attendent à ce que l'insatisfaction des Parties contractantes ne fasse qu'augmenter. Un répondant pense que c'est déjà le cas. Le support de communication pourrait être dirigé sur *la communication des réussites de l'Accord, pour que les Parties demeurent informées et pour susciter l'intérêt d'autres Etats de l'aire de répartition.*

Les répondants estiment que pour maximaliser les avantages de la coopération, des initiatives régionales axées, par exemple, sur les espèces, pourraient être développées entre les pays qui partagent les mêmes habitats ou procurent ensemble des ressources importantes à certaines espèces. On estime que le Secrétariat pourrait *favoriser ce type d'échanges et de coopération, et communiquer plus efficacement leurs résultats.*

#### **4.3 Communication**

D'une façon générale, les répondants estiment être bien informés et ils apprécient les efforts du Secrétariat pour orchestrer le flux actuel d'informations. Les langues ne sont pas considérées comme un problème : la plupart des répondants estiment que l'anglais et le français, les langues officielles actuelles de l'AEWA, suffisent. Certains autres préféreraient le russe et ont le sentiment que ceci pourrait inciter les pays de langue russe à accéder à l'Accord, ou à participer plus activement. Comme il s'agit d'un objectif important pour le Secrétariat, il est recommandé de *fournir régulièrement des informations en russe, non seulement pour les communiqués officiels, mais aussi pour le (ou certaines parties du) matériel de vulgarisation.*

Concernant les supports d'information, les publications sont extrêmement appréciées. Le bulletin et notamment ses numéros spéciaux sur la grenaille de plomb et les résultats de la MOP2, ont été particulièrement appréciés et utilisés. Les répondants s'accordent en général à dire que *les publications demeureront nécessaires et peuvent être encore améliorées en oeuvrant à une plus grande régularité et en rehaussant le niveau de participation des parties prenantes.*

Actuellement, les gens estiment qu'ils n'emploient pas le support électronique de façon optimale tout en étant d'avis que les e-mails et le site Web seraient les instruments les plus efficaces pour demeurer informer.

*Le site Web devrait être amélioré et plus souvent mis à jour, et rendu plus convivial et plus interactif.*

Le besoin de disposer de davantage de possibilités de discussion sur une base régulière et informelle afin que les Parties ne perdent pas leur intérêt entre les réunions, a en outre été

clairement exprimé. Il est suggéré au Secrétariat de *préparer une liste d'e-mails, des forums de discussion sur le Web et /ou des groupes de travail* en tant qu'éléments du support de communication.

Le besoin a également été exprimé d'étudier comment le Secrétariat pourrait améliorer le fonctionnement des différents organes de soutien, et notamment celui du Comité technique. Les répondants le perçoivent comme un organe officiel dont le fonctionnement laisse à désirer entre ses réunions. La formation récente d'un Comité permanent est considéré comme un développement favorable qui ne résout pourtant pas tout. Les échanges entre les membres n'étant pas poursuivis entre les réunions, les participants aux réunions passent trop de temps à combler les retards. On estime les contributions de la représentation régionale trop limitées alors qu'elle sont vraiment indispensables .

*Le support de communication pourrait permettre au Secrétariat de favoriser les échanges entre le Secrétariat, le Comité technique, le Comité permanent et les correspondants locaux, afin de stimuler les échanges mutuels entre les réunions (MOP, réunions du Comité technique, etc.).*

Le Secrétariat peut accroître la capacité en coopérant davantage avec d'autres secrétariats, et en ayant davantage recours à la délocalisation et à des bénévoles.

La visibilité de l'Accord n'est pas perçue comme un problème en soi. Les répondants estiment qu'elle pourrait être améliorée, mais en général, l'AEWA a trouvé son créneau dans l'arène des accords de conservation internationaux. Des améliorations pourraient être apportées par le biais d'une coopération accrue entre les (secrétariats des) conventions concernées, ce qu'un Protocole d'accord pourrait officialiser. Les répondants perçoivent ce genre de Protocole comme faisant partie du processus naturel visant à rechercher un créneau et à engendrer une meilleure visibilité. Ils y sont encouragés par les récents efforts fournis par le Secrétariat à ces fins, bien qu'ils n'en aient pas tous connaissance. La communication pourrait être favorisée *en sensibilisant aux efforts actuels du Secrétariat visant à la signature d'un Protocole d'accord avec les conventions et accords de conservation internationaux afférents.*

Le contenu des communiqués actuels est en général bien accueilli. L'approche basée sur l'itinéraire de migration est bien reflétée et la diversification par région est de ce fait considérée par certains comme une perte de cet aspect spécifique de l'Accord. D'autres toutefois (la majorité) estiment que l'Accord serait perçu comme plus utile s'il contribuait à la coopération et aux initiatives régionales. Dans ce contexte, ils avancent que *la communication serait plus efficace si elle reflétait plus fortement les contributions des Etats membres et les résultats obtenus au plan régional.*

#### **4.4. Conclusion**

L'étude documentaire, le questionnaire et les interviews réalisées parmi les Parties contractantes de l'AEWA, les autres Etats de l'aire de répartition et les organisations concernées, ont permis de se faire une idée des motivations poussant les pays à apporter leur soutien à l'AEWA, de leur perception de l'Accord et de leurs attentes. Ceci a permis de définir des objectifs de communication clairs et adaptés à la mise en place d'une stratégie de communication.

Après la présentation des résultats de cette enquête Quick scan au Secrétariat de l'AEWA et au Comité permanent, dont les observations seront incorporées dans la version finale de ce rapport, un avant-projet de stratégie de communication sera rédigé puis développé plus avant par un groupe de parties prenantes dont la composition sera déterminée par le Secrétariat.



Les éléments qui feront finalement partie de la stratégie de communication découleront naturellement de ces différentes étapes. La stratégie répondra aux objectifs de communication indiqués dans ce rapport et donnera de façon efficace des conseils concrets et stratégiques sur les instruments à développer, en tenant compte des conditions présentes en matière de temps, de ressources humaines et de budget.

**AEWA Quick Scan - Questionnaire destiné aux Parties contractantes**

Chère Madame / Cher Monsieur [nom],

Votre pays est Partie contractante à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), qui est développé sous la Convention sur les Espèces Migratrices et a pris effet en 1999. L'AEWA est un accord à vocation pratique qui vise à prendre en main les problèmes influant sur la survie des espèces dans un contexte international.

Souhaitant accroître le nombre de parties signataires et renforcer la participation active et l'engagement des actuelles Parties contractantes, le Secrétariat du PNUE/ AEWA a exprimé le besoin de mieux faire connaître l'Accord et de renforcer sa compréhension auprès des parties prenantes internationales. Lors de sa réunion de mai 2003, le Comité technique a convenu du développement d'une stratégie de communication.

Dans ce cadre, le Secrétariat a demandé à SPAN Consultants d'effectuer une enquête Quick scan parmi les Parties contractantes, afin de se faire une idée plus précise de leur perception de l'AEWA et du rôle de ce dernier dans leur politique de conservation, ainsi que les raisons éventuelles de la mise en œuvre fructueuse de l'Accord ou les obstacles rencontrés à cette occasion. Les résultats de l'enquête seront utilisés pour développer une approche de communication plus stratégique pour l'Accord.

Je vous saurais gré de bien vouloir consacrer quelques minutes (3-5) de votre temps pour répondre à ces quelques questions. Je vous prie de bien vouloir faire parvenir vos réponses à Mme Gwen van Boven de SPAN Consultants avant le 1<sup>er</sup> septembre 2003, *de préférence par e-mail* ([vanboven@span.nl](mailto:vanboven@span.nl)). Pour favoriser l'emploi du courrier électronique, le tableau joint en annexe peut être complété sur ordinateur.

En vous remerciant par avance de votre coopération, je vous présente mes salutations distinguées.

Bert Lenten  
Secrétaire exécutif de l'AEWA

## Enquête Quick scan AEWA – Parties contractantes

Veillez classer vos réponses par ordre d'importance en plaçant un chiffre dans les cases grisées (1 pour votre premier choix, 2 pour le second, etc.). Si votre réponse est différente de celles proposées, veuillez la noter.

Pays :	Organisation :	Nom :	Fonction :	Correspondant local de l'AEWA : Oui/Non
--------	----------------	-------	------------	---

### A. Accession

<b>A. 1) Quel a été pour votre pays la principale raison de signer l'AEWA ?</b>				
	La conservation des populations d'oiseaux d'eau migrateurs		La promotion du concept d'itinéraire de migration	
			La coopération internationale	
				Autre, à savoir :
<b>A. 2) Quel était le principal obstacle éventuel qui empêchait votre pays de devenir Partie contractante à l'AEWA ?</b>				
	Nous ne connaissons pas l'AEWA		Nous n'étions pas au courant du concept d'itinéraire de migration	
			La conservation de l'itinéraire de migration ne nous apparaissait pas nécessaire	
				Nous n'étions pas certains de la valeur ajoutée de l'AEWA par rapport à d'autres conventions afférentes
	Nous n'avions pas l'impression que cela était utile tant que nos pays voisins n'avaient pas accédé à l'Accord		Nous étions intéressés mais manquions de lignes directrices éclairant le processus d'adhésion	
				Autre, à savoir :
<b>A. 3) Quel est selon vous le principal avantage du statut de Partie contractante à l'AEWA pour votre pays ?</b>				
	La conservation des populations d'oiseaux d'eau migrateurs		La promotion du concept d'itinéraire de migration	
			La coopération internationale	
				Autre, à savoir :
A. 4) Expliquez dans vos propres termes quelle est la valeur ajoutée de l'AEWA :				
<b>Remarques (section A : Accession) :</b>				

## B. Mise en œuvre de l'AEWA

<b>B. 1) Quel est selon vous l'objectif prioritaire de l'AEWA ?</b>							
<input type="checkbox"/>	Le recrutement de nouvelles Parties contractantes	<input type="checkbox"/>	La mise en œuvre de l'AEWA	<input type="checkbox"/>	A la fois le recrutement et la mise en œuvre	<input type="checkbox"/>	L'élargissement de la portée de l'Accord (aire de répartition et espèces)
<input type="checkbox"/>	Autre, à savoir :						
<b>B. 2) À votre avis, quel devrait être l'objectif prioritaire du Secrétariat de l'AEWA au cours des trois prochaines années ?</b>							
<input type="checkbox"/>	Le recrutement de nouvelles Parties contractantes	<input type="checkbox"/>	La mise en œuvre de l'AEWA	<input type="checkbox"/>	Une combinaison de recrutement et de mise en œuvre	<input type="checkbox"/>	L'élargissement de la portée de l'Accord (aire de répartition et espèces)
<input type="checkbox"/>	Autre, à savoir :						
<b>B. 3) Nommez des organisations/pays/personnes qui, selon vous, devraient participer davantage à la mise en œuvre de l'AEWA. Classez-les par ordre d'importance :</b>							
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Remarques (section B : Mise en œuvre) :</b>							

## C. Communication

Le Secrétariat a pour tâche de vous tenir informé des développements importants qui trouvent place sous l'Accord. Il le fait en vous envoyant des documents officiels tels que comptes rendus des réunions et rapports, au moyen également des bulletins et du site Web, et par des contacts personnels.

<b>C. 1) Trouvez-vous que les informations que vous envoie le Secrétariat sont :</b>											
<input type="checkbox"/>	Suffisantes	<input type="checkbox"/>	Trop abondantes	<input type="checkbox"/>	Insuffisantes	<input type="checkbox"/>	Autre, à savoir :				
<b>C. 2) À quelles sources d'information de l'AEWA avez-vous accès ?</b>											
<input type="checkbox"/>	Réunions	<input type="checkbox"/>	Mailings des comptes rendus des réunions et rapports	<input type="checkbox"/>	Site Web	<input type="checkbox"/>	Bulletin	<input type="checkbox"/>	E-mail	<input type="checkbox"/>	Contact personnel
<input type="checkbox"/>	Autre, à savoir :										
<b>C. 3) Quelles sont les sources d'information sur l'AEWA que vous employez le plus ?</b>											
<input type="checkbox"/>	Réunions	<input type="checkbox"/>	Mailings des comptes rendus de réunions et rapports	<input type="checkbox"/>	Site Web	<input type="checkbox"/>	Bulletin	<input type="checkbox"/>	E-mail	<input type="checkbox"/>	Contact personnel
<input type="checkbox"/>	Autre, à savoir :										
<b>C. 4) Comment préféreriez recevoir les informations sur l'AEWA dans l'avenir ?</b>											
<input type="checkbox"/>	Réunions	<input type="checkbox"/>	Mailings des compte rendus des réunions et rapports	<input type="checkbox"/>	Site Web	<input type="checkbox"/>	Bulletin	<input type="checkbox"/>	E-mail	<input type="checkbox"/>	Contact personnel
<input type="checkbox"/>	Autre, à savoir :										

**Remarques (section C : Communication)**

Veillez noter que les résultats de cette enquête Quick scan seront utilisés pour améliorer la méthode de communication du Secrétariat de l'AEWA. Il sera tenu compte de toutes les suggestions. Le Secrétariat se réserve le droit d'accorder la priorité à certaines suggestions.

MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION !

**Veillez envoyer vos réponses (de préférence par e-mail) avant le 1<sup>er</sup> septembre 2003 à :**

SPAN Consultants À l'attention de Mme Gwen van Boven vanboven@span.nl Tél. : +31 (0)30 2753090	Hooghiemstraplein 173 3514 AZ Utrecht Pays-Bas Fax : +31 (0)30 2753099
---	---

**Enquête AEWA Quick Scan - Questionnaire pour les Parties non contractantes**

Chère Madame / Cher Monsieur,

L'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) a été développé sous la Convention sur les Espèces Migratrices et a pris effet en 1999. L'AEWA est un accord à vocation pratique qui vise à prendre en main les problèmes influant sur la survie des espèces dans un contexte international.

Souhaitant accroître le nombre de parties signataires et renforcer la participation active et l'engagement des actuelles Parties contractantes, le Secrétariat a exprimé le besoin de faire mieux connaître l'Accord et de renforcer sa compréhension auprès des parties prenantes internationales.

Dans ce cadre, le Secrétariat a demandé à SPAN Consultants d'effectuer une enquête Quick scan parmi les Parties non contractantes, afin de se faire une idée plus précise de leur sensibilisation à l'AEWA et de leur perception de ce dernier, ainsi que des aspects susceptibles de représenter des motifs éventuels d'accession à l'AEWA ou des obstacles éventuels à sa signature. Les résultats de l'enquête seront utilisés pour développer une communication plus stratégique pour l'Accord.

Je vous saurai gré de bien vouloir consacrer quelques minutes (3-5) de votre temps pour répondre à ces quelques questions. Je vous prie de bien vouloir faire parvenir vos réponses à Mme Gwen van Boven de SPAN Consultants avant le 1<sup>er</sup> septembre 2003, *de préférence par e-mail* ([vanboven@span.nl](mailto:vanboven@span.nl)). Pour favoriser l'emploi du courrier électronique, le tableau joint en annexe peut être complété sur ordinateur.

En vous remerciant par avance de votre coopération, je vous présente mes salutations distinguées.

Bert Lenten  
Secrétaire exécutif de l'AEWA

Veillez choisir les réponses appropriées en cochant les cases grisées. Si votre réponse est différente de celles proposées, veuillez la noter.

Pays :	Organisation :	Nom :	Position :
--------	----------------	-------	------------

### A. Accession

<b>A. 1) Connaissez-vous l'AEWA ?</b>		<input type="checkbox"/>	<b>Oui</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Non</b>
<b>A. 2) Décrivez l'AEWA dans vos propres termes :</b>					
<b>A. 3) Votre gouvernement souhaite-t-il signer l'AEWA ?</b>		<input type="checkbox"/>	<b>Oui</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Non</b>
<b>A. 4) Quels sont les facteurs qui constituent selon vous des obstacles éventuels empêchant votre pays de signer l'AEWA ?</b> <b>Veillez classer les réponses par ordre d'importance (1 = principal obstacle, 7 = obstacle le moins important)</b>					
<input type="checkbox"/>	Nous ne connaissons pas suffisamment l'AEWA	<input type="checkbox"/>	Nous ne sommes pas au courant du concept d'itinéraire de migration	<input type="checkbox"/>	La conservation de l'itinéraire de migration ne nous apparaît pas nécessaire
<input type="checkbox"/>	Nous ne sommes pas certains de la valeur ajoutée de l'AEWA par rapport à d'autres conventions afférentes	<input type="checkbox"/>	Nos pays voisins n'ont pas accédé à l'AEWA.	<input type="checkbox"/>	Nous sommes intéressés, mais ne manquons de lignes directrices éclairant le processus d'adhésion
<input type="checkbox"/>	Autre, à savoir :				
<b>A. 5) Quels sont selon vous les avantages qu'apporterait à votre pays le fait de devenir Partie contractante à l'AEWA ? Veuillez classer vos réponses par ordre d'importance (1 = principal avantage, 4 = avantage le moins important)</b>					
<input type="checkbox"/>	La conservation des populations d'oiseaux d'eau migrateurs	<input type="checkbox"/>	La promotion du concept d'itinéraire de migration	<input type="checkbox"/>	La coopération internationale
<input type="checkbox"/>	Autre, à savoir :				
<b>A. 6) Votre gouvernement envisage-t-il de devenir Partie contractante à l'AEWA dans l'avenir ?</b> Pourquoi ?		<input type="checkbox"/>	<b>Oui</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Non</b>
<b>A. 7) Expliquez dans vos propres termes quelle est la valeur ajoutée de l'AEWA :</b>					
Remarques (section A : Accession):					

### B. Communication

Le Secrétariat de l'AEWA à Bonn envoie régulièrement des informations à tous les Etats de l'aire de répartition de l'AEWA.

<b>C. 1) Parmi les instruments de communication suivants, lesquels recevez-vous de l'AEWA ?</b>										
<input type="checkbox"/>	La lettre semestrielle	<input type="checkbox"/>	Le Bulletin de l'AEWA	<input type="checkbox"/>	Les e-mails directs	<input type="checkbox"/>	Le site de l'AEWA	<input type="checkbox"/>	Les contacts personnels	
<input type="checkbox"/> Autres, à savoir :										
<b>C. 2) Trouvez-vous que les informations envoyées par le Secrétariat sont :</b>										
<input type="checkbox"/>	Suffisantes	<input type="checkbox"/>	Trop abondantes	<input type="checkbox"/>	Insuffisantes	<input type="checkbox"/>	Autre, à savoir :			
<input type="checkbox"/>										
<b>C. 3) Quelles sources d'information sur l'AEWA estimez-vous les plus efficaces ? Veuillez classer les réponses par ordre d'importance (1 = la plus efficace, 4 = la moins efficace)</b>										
<input type="checkbox"/>	La lettre semestrielle	<input type="checkbox"/>	Le Bulletin de l'AEWA	<input type="checkbox"/>	Les e-mails directs	<input type="checkbox"/>	Le site de l'AEWA	<input type="checkbox"/>	Les contacts personnels	
<input type="checkbox"/> Autre, à savoir :										
<b>C. 4) Sous quelle forme préféreriez-vous recevoir les informations sur l'AEWA dans l'avenir ? Veuillez classer les réponses par ordre d'importance (1 = mode préféré, 4 = mode le moins apprécié)</b>										
<input type="checkbox"/>	La lettre semestrielle	<input type="checkbox"/>	Le Bulletin de l'AEWA	<input type="checkbox"/>	Les e-mails directs	<input type="checkbox"/>	Le site de l'AEWA	<input type="checkbox"/>	Les contacts personnels	
<input type="checkbox"/> Autre, à savoir :										
<b>C. 5) Les langues officielles de l'Accord sont l'anglais et le français. Ceci gêne-t-il d'une façon ou d'une autre vos contacts avec le Secrétariat ?</b>							<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>										
<b>C. 6) Dans quelle langue préféreriez-vous que le Secrétariat vous envoie des informations ? Veuillez classer les réponses par ordre d'importance (1 = mode préféré, 6 = mode le moins apprécié)</b>										
<input type="checkbox"/>	anglais	<input type="checkbox"/>	français	<input type="checkbox"/>	allemand	<input type="checkbox"/>	russe	<input type="checkbox"/>	Arabe	
<input type="checkbox"/> Autre, à savoir :										
Remarques (section B : Communication):										

Veuillez noter que : les résultats de cette enquête Quick scan seront utilisés pour améliorer la méthode de communication du Secrétariat de l'AEWA. Il sera tenu compte de toutes les suggestions. Le Secrétariat se réserve le droit d'accorder la priorité à certaines suggestions.

MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION !

**Veuillez envoyer vos réponses (de préférence par e-mail) avant le 1<sup>er</sup> septembre 2003 à :**

SPAN Consultants À l'attention de Mme Gwen van Boven vanboven@span.nl	Hooghiemstraplein 173 3514 AZ Utrecht Pays-Bas
---	--





**Enquête Quick Scan AEWA – Questions posées lors des interviews**

Quel lien avez-vous avec l'AEWA ?

Comment percevez-vous le rôle de l'AEWA ?

Quelle est selon vous la valeur ajoutée de l'AEWA ?

Quels aspects constituent pour votre pays des obstacles à l'accession à l'AEWA ?

Qu'attendez-vous de l'AEWA ?

Maintenant que vous avez vu certains résultats : répondent-ils à vos attentes ?

Quel devrait être l'objectif prioritaire du Secrétariat dans les années à venir (compte tenu de ses moyens limités) : le recrutement de nouvelles Parties, la mise en œuvre, l'expansion de l'aire de l'Accord, autre...

Le Secrétariat/les Parties ont-ils su tirer parti des résultats obtenus?

Communication :

Quelles informations recevez-vous du Secrétariat ?

En êtes-vous satisfait ?

Pouvez-vous citer 2 ou 3 principales améliorations à apporter aux produits existants ?

Quels devraient être les moyens de communication employés dans l'avenir ?

L'approche devrait-elle être diversifiée ? (en termes de régions, de cultures, de langues...)

Pouvez-vous citer 2 ou 3 thèmes sur lesquels il faudrait se pencher dans l'avenir ?

La connaissance de l'AEWA est-elle un problème ?

Inquiétudes/obstacles ?

Avez-vous des dernières remarques ou questions ?

## Enquête Quick Scan AEWA - Liste des répondants

	Pays	Nom	Affiliation	Statut AEWA	Réponse
1	Afrique du Sud	Underhill, L.	Unité de la surveillance aviaire	Consultant	Interview
2	Albanie	Dedej, Z.	Gouvernement	PC	Questionnaire
3	Azerbaïdjan	Aliger, I.	Gouvernement	Non PC	Questionnaire
4	Biélorussie	Korenchuk, V.	Gouvernement	Non PC	Questionnaire
5	Canada	Wendt, S.	Gouvernement	Non PC	Interview
7	Erythrée	Bein, E.	Gouvernement	Non PC	Questionnaire
8	Espagne	Areces Maqueda, J.	Gouvernement	PC	Questionnaire
9	France	Olivier, G.	OMPO	Observateur au Com. technique	Interview
10	Gambie	Kassama, M.	Gouvernement	PC	Questionnaire
11	Guinée	Sagno, C.	Gouvernement	PC	Questionnaire
12	Hongrie	Böhm, A.	Gouvernement	PC	Interview
13	Hongrie	Wolscheid, K.	CIC	Membre permanent du Com. technique	Interview
14	Ile Maurice	Mungroo, M.	Gouvernement	PC	Questionnaire
15	Irlande	Merne, O.	Gouvernement	PC	Questionnaire
16	Italie	Dupre, I.	Gouvernement	Non PC	Questionnaire
17	Kenya	Koyo, A.	Gouvernement	PC	Questionnaire
18	Liban	Sanaha, L.	Gouvernement	PC	Questionnaire
19	Lituanie	Klovaite, K.	Gouvernement	Non PC	Questionnaire
20	Malawi	Bhima, R.	Gouvernement	Non PC	Questionnaire
21	Pays-Bas	Baker, C.	Wetlands International	Projet FEM sur l'itinéraire de migration	Interview
22	Pays-Bas	Boere, G.	Wetlands International	Conception	Interview
23	Pays-Bas	Hagemeijer, W.	Wetlands International	Membre permanent du Com. technique	Interview
24	Pays-Bas	Sneep, J.	Ministre de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche	PC/ Dépositaire ; Com. permanent	Interview
25	République tchèque	Vlasáková, L.	Gouvernement	Non PC	Questionnaire
26	Royaume-Uni	Williams, A.	Gouvernement	PC	Questionnaire
27	Royaume-Uni	Stroud, D.	Comité commun de Conservation de la nature	Correspondant local scientifique	Interview
28	Royaume-Uni	Sullivan, J.	Birdlife International	Observateur au Com. technique	Interview
29	Sénégal	Demba, M.	Gouvernement	PC	Questionnaire
30	Slovaquie	Pilinsky, P.	Gouvernement	PC	Questionnaire
31	Suisse	Gimenez-Dixon	UICN	Membre permanent du Com. technique	Interview
32	Syrie	Darwish, A.	Gouvernement	PC	Questionnaire
33	Zimbabwe	Mundy, P.	Ancien gouvernement.	Non PC	Questionnaire
34	Allemagne	Adams, G.	Gouvernement	PC/ Com	Interview*

				permanent	
35	Belgique	Martens, E.	Gouvernement	PC	Interview*
36	Suisse	Hails, S.	Ramsar	OIG	Interview*
37	Syrie	Darwish. I.	Gouvernement	PC	Interview*
38	Zimbabwe	Mundy, P.	Ancien gouvernement	Non PC	Interview*

\* Ont accepté de participer ; l'interview doit encore avoir lieu